

## **Exigeons sécurité et protection pour tous les personnels**

*Depuis les annonces de fermeture des établissements scolaires jeudi soir par Macron, les personnels d'éducation sont plongés dans l'insécurité en raison de l'ahurissante impréparation du Ministère et des ordres contradictoires qui circulent depuis.*

La communication désastreuse n'a fait ces derniers jours que plonger un peu plus les personnels dans un mal-être qui n'était pas nécessaire en cette période et les a livré-e-s aux lubies scandaleuses de certain.e.s chef.fe.s d'établissements zélé.e.s.

Mais enfin, le rectorat a pris la mesure de la gravité de la situation en n'obligeant plus les personnels à se rendre sur place dès lundi. Il est tout de même incroyable d'avoir attendu la veille et de nombreuses interpellations syndicales pour s'assurer que les conditions de santé des personnels seraient prises en compte par la hiérarchie.

**Cependant, concernant les agent-e-s dépendant du département**, il semble qu'il leur soit demandé de nettoyer les établissements. Là encore, il nous paraît inacceptable de laisser ces collègues sans matériel et consignes adaptées pour protéger leur santé.

Des procédures claires doivent être urgemment communiquées ainsi que du matériel spécifique comme des gants jetables.

En l'absence de garanties sanitaires, ces collègues doivent être dispensé-e-s de ces tâches en vertu du principe de précaution.

Nous rappelons que les *articles L4121-1 et L4121-2* du code du travail définissent les obligations de l'employeur quant aux mesures à prendre pour la sécurité et la protection de la santé physique et mentale des travailleurs/ses.

En cas de non-respect de ces conditions, nous soutiendrons tou-te-s celles et ceux qui feraient usage de leur droit de retrait s'ils et elles étaient amené-e-s à nettoyer les établissements sans un minimum de garanties.

**De même, nous tenons à dénoncer l'irresponsabilité quant au manque de préparation pour l'accueil des enfants des personnels soignants.** Si nous ne remettons pas en cause la nécessité de continuité du service public pour appuyer ces collègues qui sont en première ligne malgré un service public hospitalier dévasté par des années de réformes, il nous paraît inconséquent de laisser les collègues assurer cet accueil sans des conditions sanitaires minimales.

En effet, nous savons maintenant que certain-e-s d'entre nous pouvons être porteurs/ses sain-e-s du virus. Tant pour les enfants accueillis que pour les personnels, il nous semble indispensable de fournir masques, gels désinfectant et serviettes jetables ou sèches mains. Or, Madame la Rectrice a d'ores et déjà annoncé dans son mail du 15 mars que ces conditions ne seraient pas réunies lundi 16 mars. Il est ainsi urgent de procéder à la livraison de ce matériel afin de protéger ces enfants et personnels présents dans les établissements.